

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3 – 14 mars 2013

Compte rendu de la première séance plénière

3 mars 2013: 11h00-12h20

Secrétariat: J. Scanlon
PNUE: A. Steiner
Rapporteurs: M. Jenkins
R. Parry-Jones

Allocutions de bienvenue et ouverture de la conférence

Une déclaration de Son Altesse Royale le prince William, duc de Cambridge, retransmise par vidéo à l'assemblée, souligne le rôle de premier plan de la CITES en matière de conservation et d'utilisation durable des espèces sauvages et de suppression du commerce illégal d'espèces sauvages, lequel fait peser une menace de plus en plus lourde sur certaines espèces. Son Altesse Royale est persuadée que les participants à la conférence seront animés d'un esprit de coopération, gage du succès de la conférence. Suite à cette intervention, le Président du Comité permanent de la CITES, M. Øystein Størkersen, souhaite la bienvenue à tous les participants à l'occasion du 40^e anniversaire de la Convention, notant que la Thaïlande est un membre actif de la CITES et saluant la proposition visant à faire du 3 mars la Journée mondiale des espèces sauvages. Il met l'accent sur le rôle de l'utilisation durable des ressources naturelles en termes de soutien aux communautés locales et rappelle que la Conférence Rio+20 a reconnu l'importance de la CITES. La Convention a créé des synergies fructueuses avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement et avec le secteur privé et a à son actif de nombreuses réussites s'agissant du contrôle du commerce d'espèces sauvages. Il ajoute cependant que de nombreux défis restent à relever, notamment en ce qui concerne la capacité des Parties à mettre en œuvre la Convention de manière efficace, et juge opportun que des débats soient prévus sur la possibilité que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) serve de mécanisme de financement aux Parties. Il remercie les membres du Comité permanent, les différents groupes de travail et le Secrétariat pour leur travail et leur dévouement et implore les Parties de maintenir leur financement à son niveau actuel.

Le Directeur exécutif du PNUE, M. Achim Steiner, attire l'attention sur l'esprit visionnaire dont avait fait preuve la CITES à sa création, 40 ans en arrière, en reconnaissant comme elle l'avait fait le lien entre nature, populations, économies et commerce. Il félicite la communauté CITES pour s'être constamment attachée à faire la distinction entre utilisation durable et non durable des ressources. Il constate que la détérioration rapide de l'état de la biodiversité se poursuit, comme en témoigne l'UICN dans sa Liste rouge des espèces menacées, et insiste sur le rôle que le commerce illégal et non contrôlé des espèces sauvages joue à cet égard, attirant l'attention sur l'aggravation de la crise du braconnage d'espèces sauvages en Afrique et sur le commerce international du bois d'œuvre, qui serait en grande partie illégal. Il explique que loin d'être un levier de prospérité, ce type de commerce fait le lit de la pauvreté mondiale et M. Steiner met l'accent sur la nécessité d'une démarche coopérative pour en venir à bout. Il se dit persuadé que la CITES est dans une position privilégiée pour contribuer au développement d'une économie verte planétaire. Il précise à cet égard qu'il convient de noter que les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité, définis dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, ont été intégrés dans le Plan stratégique CITES. Il ajoute que le PNUE est résolu à soutenir la CITES par le biais, par exemple, des bases de données du Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE et des travaux du GRID Arendal.

Le Secrétaire général de la CITES, M. John Scanlon, remercie la Thaïlande pour son hospitalité à l'occasion de cette conférence et signale que la Convention compte trois nouvelles Parties: le Royaume de Bahreïn, la République des Maldives et, dernièrement, la République libanaise, lesquelles seront toutes représentées à la conférence. Il précise également qu'à Rio+20, les dirigeants du monde entier ont reconnu la position privilégiée qu'occupe la CITES au croisement du commerce international, de l'environnement et du développement. Il indique qu'un nombre sans précédent de participants se sont inscrits à la conférence, dont les représentants de plus de 150 Parties, signe d'un regain d'intérêt envers la Convention en partie alimenté par une recrudescence du braconnage d'espèces sauvages, en particulier des éléphants et des rhinocéros. M. Scanlon explique qu'une action concertée est indispensable pour résoudre cette crise et, de manière plus générale, mettre un terme à l'utilisation non durable des espèces sauvages. Il indique à ce sujet que la Convention a énormément progressé s'agissant du renforcement de la collaboration avec d'autres acteurs de la scène internationale, notamment l'Organisation internationale des bois tropicaux et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Il attire l'attention sur la nécessité d'un engagement politique et financier de haut niveau pour appliquer la Convention de manière efficace et se félicite de la présence du FEM à la conférence.

Son Excellence Mme Yingluck Shinawatra, Premier Ministre de Thaïlande

Son Excellence Mme Yingluck Shinawatra, Premier Ministre de Thaïlande, souhaite la bienvenue à Bangkok aux délégués et remarque que c'est la deuxième fois que les Parties acceptent la proposition de la Thaïlande d'accueillir une session de la Conférence des Parties à la CITES. Elle y voit un signe de la confiance des Parties envers l'engagement de son pays en faveur de la conservation des espèces sauvages. L'intensification des efforts déployés par la Thaïlande en matière de lutte contre la fraude témoigne de sa détermination à respecter ses obligations vis-à-vis de l'ordre du jour mondial de la conservation et en matière de protection des espèces. La stratégie de la Thaïlande pour la période 2005–2014 définit des objectifs précis, dont la protection et la restauration des habitats et des écosystèmes, ainsi que la protection des espèces en danger. Le pays souscrit pleinement aux principes du développement durable et de la croissance verte. S'agissant de l'élimination du commerce illégal d'espèces sauvages, la Thaïlande a joué un rôle important dans la mise sur pied du réseau de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN WEN). Son Excellence met par ailleurs fortement l'accent sur les liens affectifs très anciens qui unissent la Thaïlande et les éléphants; elle décrit le rôle passé et présent qu'ils jouent dans la culture thaïlandaise et évoque la stratégie de son pays pour lutter contre le commerce illicite de l'ivoire. Elle déclare ensuite ouverte la 16^e session de la Conférence des Parties à la CITES.